



Soins infirmiers à domicile



La mutuelle **des gens heureux**

SERVICES · SOINS · CONSEILS

Accompagner, soigner et prévenir :

Ouvert aux personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou en perte d'autonomie, aux personnes adultes présentant un handicap ou une pathologie chronique, le **Service de Soins Infirmiers à Domicile** assure, sur prescription médicale, des prestations de soins techniques, de soins de base (hygiène, confort, aide à la mobilisation...) et relationnels.

Ce service, agréé et financé par l'Agence Régionale de Santé, est ouvert à tous sur simple demande.

L'intervention du SSIAD permet :

- > **D'éviter ou de raccourcir** une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales le permettent,
- > **De prévenir ou de retarder** la dégradation progressive de l'état de santé des bénéficiaires,
- > **D'éviter ou de retarder** l'admission en section de cure médicale, d'institution sociale ou établissement de long séjour.



Les soins :

Ils sont dispensés 7 jours sur 7,
de 7h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00.

Pour en bénéficier :

Il suffit d'en faire la demande munie d'une prescription du médecin traitant. L'évaluation des besoins et la programmation des soins sont réalisées au domicile du patient en accord avec lui et/ou sa famille.

Secteur d'intervention du SSIAD à Digne-les-Bains [04] :

Le territoire géographique couvert est déterminé par arrêté préfectoral.

 **Digne-les-Bains**

 **Communes environnantes**

CONTACT

 04 92 31 64 64

 ssiad_04@mutuellesdusoleil.fr

 Le Régent - 28, Bd. Victor Hugo 04000 DIGNE-LES-BAINS

 www.mutuellesdusoleil.fr